

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

PROJET PARTICULIER PP-035  
PROJET PARTICULIER PP-037

Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019, le conseil d'arrondissement a adopté, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, les résolutions sur les projets particuliers suivants :

PP-035 : Projet particulier de construction afin d'autoriser une maison d'hébergement pour jeunes pour le 11042 avenue Wilfrid-Saint-Louis.

PP-037 : Projet particulier de construction afin de permettre la démolition, le lotissement et la construction de quatre bâtiments résidentiels multifamiliaux isolés totalisant 32 logements sur le lot 1 845 549 du cadastre du Québec.

Ces résolutions sont entrées en vigueur le 6 juin 2019, et sont déposées au bureau de la secrétaire d'arrondissement où elles peuvent être consultées.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 6 juin 2019.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

  
Anne-Sophie Bergeron, avocate